



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031459

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/03/2025 15H05 C:009195 I:33194
V/REF : 16867250008
V/Email reçu le Vendredi 21/03/2025 à 15H05

VEDF 4 Ecully
C/O NEXITY PROPERTY MANAGEMENT
TOUR DE LA PART DIEU
129 RUE SERVIENT
69326 LYON CEDEX 03

IMMEUBLE : VAL ECULLY BAT.A
4 CHEMIN DU RUISSEAU
69130 ECULLY

Vaulx en Velin, le 27 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N4 RUISSEAU - CONTACT SUR PLACE M NABOUSLI - TEL:*06 63497816*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR DEBOUCHAGE DES SANITAIRES SUR LE SIT VAL
ECULLY BAT A

Donneur d'ordre : M. V. CACCIATORE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 21/03 A 15H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU BLOC SANITAIRE AU REZ DE CHAUSSEE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE 6 METRES D'EVACUATION DES DEUX LAVABOS
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

INTERVENTION A PARTIR DU BLOC SANITAIRE AU 2EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES DE 8 METRES
D'EVACUATION EN CHARGE D'UNE IMPORTANTE QUANTITE DE TARTRE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : MP AB Email envoyé le 24/03/25 à 09H34 M. V. CACCIATORE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031459

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
3,75	H. Personnel + RIDGID K50 le 21/03	2	121,34		455,02
2,50	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	60,67		151,67
TOTAL H.T.					635,81
T.V.A. a 20,00%					127,16
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>762,97</u>

Valeur en votre règlement au 15 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.